

nable. Nous devons dire aux vieillards pensionnés et à ceux qui comptent sur les allocations familiales—ils sont malheureusement nombreux—que nous avons une politique pour régler ce problème, non pas seulement une politique qui vient s'ajouter aux autres facteurs d'inflation. Nous devons leur dire qu'ils ne doivent pas se fier toujours à leurs gouvernements, mais qu'ils peuvent devenir indépendants. Nous devons dire aux chefs de famille qu'il y a un terme aux augmentations de prix et à l'accablement de l'inflation. Nous devons dire aux syndiqués, et ce qui est encore plus important, aux travailleurs du pays qui ne sont pas syndiqués, qu'ils peuvent s'attendre à ce que le dollar qu'ils ont obtenu par leurs négociations en 1973 vaudra quelque chose en 1974.

C'est le défi que le gouvernement devait relever le 4 septembre 1973, et c'est le défi que le gouvernement a feint d'ignorer. Plutôt, nous devons nous contenter d'une mesure opportuniste à la Trudeau, au lieu d'une politique solide d'une valeur durable.

Une voix: Que proposez-vous?

M. Baker: Si le député était absent de la Chambre quand mon chef a parlé, je lui recommanderais alors de lire le *hansard* de cette date. Je lui demanderais alors d'analyser ce discours dans le calme de son bureau et de le comparer à son propre discours. S'il est sincère, je crois qu'il en viendra à la conclusion qui s'impose.

Je ne veux pas prolonger ce débat davantage. Vous en serez sans doute fort aise, monsieur l'Orateur, mais je veux dire à qui veut bien m'entendre, avec ses oreilles et non avec sa bouche, que l'on peut faire quelque chose dans ce pays. Les ministériels n'ont pas le monopole de la sagesse au Canada. On peut faire autre chose que de prendre des mesures bâclées pour résoudre un problème que le gouvernement actuel, avec l'appui du NPD, considère comme insoluble. Je ne peux croire que, dans ce pays d'abondance qui offre de telles possibilités, on doive se contenter d'un gouvernement si dépourvu d'imagination et de pitié que tout ce qu'on puisse offrir au peuple canadien, c'est une mesure improvisée du genre décrit dans le *Financial Times* que j'ai cité.

Pour mettre un terme à ce débat, sachant que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) a hâte de donner une aspirine à son patient, je vais me rasseoir. Dans l'intérêt de ceux qui doivent être protégés de l'incompétence du gouvernement, j'ai l'intention d'appuyer ce projet de loi.

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour appuyer le bill à l'étude. Comme tout le monde, je suppose, je suis moi aussi pour la maternité. De fait, je doute que qui que ce soit ait la force morale de voter contre ce projet de loi. Quoi qu'il en soit, j'ai écouté avec étonnement et stupéfaction le député—j'oublie le nom de sa circonscription, ce que je regrette—qui a suggéré comme alternative de hausser...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'Edmonton-Strathcona.

M. Leggatt: En effet, d'Edmonton-Strathcona (M. Roche)—qui a proposé comme alternative qu'on hausse le salaire minimum comme solution au problème de l'inflation. Environ 10 p. 100 des travailleurs au pays sont régis par la mesure fédérale sur le salaire minimum, et presque

Allocations familiales

tous touchent davantage. Pareille mesure serait tout à fait inutile. Quel emplâtre! Ce n'en est même pas un, c'est plutôt un bout de papier collant.

Le bill renferme certains aspects qui m'inquiètent quelque peu et à l'égard desquels je formule des réserves. Le premier porte sur le caractère non imposable de cette mesure d'urgence qui restera en vigueur jusqu'en janvier 1974, alors que l'allocation familiale moyenne sera portée à \$20 par enfant. A vrai dire, je ne comprends pas pourquoi cette allocation n'a pas été rendue imposable et, en vertu du même principe, portée à un taux plus élevé. Je crois que la plupart des députés sont en faveur du caractère imposable. Le principe de l'universalité du caractère imposable me semble joindre l'équité à la nécessité d'alléger l'appareil bureaucratique nécessaire à la gestion du régime.

Si, à l'instar d'un grand nombre de membres de mon parti, j'appuie ce bill, c'est surtout parce qu'il permettra de redistribuer l'année prochaine 800 millions de dollars de revenus. Parce qu'il s'agit d'un chiffre important pour la recherche de l'équité et de la justice sociale au Canada, j'accueille ce bill favorablement.

Quant à l'autre doute que j'émetts, nous devrions tous nous demander si la hausse des allocations familiales favorise les familles nombreuses. Selon moi, il ne fait aucun doute qu'au Canada les familles nombreuses ne sont plus considérées comme un atout pour la société. De fait, étant donné les ressources limitées de notre planète, je pense qu'avoir une famille nombreuse devrait être considéré comme un geste antisocial. Je suis très heureux que le ministre de la Justice (M. Lang) soit à la Chambre ce soir; il pourra se pencher sur la question. Après tout, nos ressources sont limitées et le ministre de la Justice doit consommer une bonne part de celles de sa famille à l'heure actuelle.

Les plus grands savants disent aujourd'hui que le Canada et tous les autres pays sont gravement surpeuplés. De prime abord, nous pouvons émettre deux hypothèses fondamentales que la plupart des gens approuveront et qui nous persuaderont qu'il faut à tout prix limiter la population du globe. La première de ces hypothèses, c'est qu'étant donné tous les avantages des sociétés industrielles, il est à souhaiter que chacune d'elles continue à exister pendant plus longtemps que quelques décennies. Nous ne survivrons certainement pas longtemps si nous ne pouvons limiter la population mondiale. La deuxième hypothèse veut que chaque enfant qui vient au monde puisse manger à sa faim et avoir un niveau de vie raisonnable. Pour cela, il faut absolument faire une moins grande utilisation des ressources de la terre.

La demande mondiale per capita doit augmenter si nous voulons en arriver à éviter la pauvreté dans la plupart des pays du monde. Dans une certaine mesure, ce projet de loi sur les allocations familiales fait effectivement augmenter la demande per capita: il donnera de l'argent pour acheter des aliments et des vêtements dans les secteurs où le besoin s'en fait réellement sentir. Nous devons toutefois nous rappeler que la population mondiale double maintenant en 35 ans. Il y a aujourd'hui 3.8 milliards d'êtres humains sur la terre; il y en aura sept milliards d'ici la fin du siècle. Le problème de l'inflation est nettement relié au problème de la surpopulation. En fait, l'on peut relier la hausse du taux de la criminalité et un grand nombre de problèmes dont s'occupe la Chambre à ce problème oppressant, accablant, de la surpopulation.